

Reprise d'activité dans le 35 Un CHSCT Exceptionnel

Les représentants UNITÉ SGP POLICE PATS & CEA ont participé le 11 mai 2020 au CHSCT Exceptionnel Police Nationale d'Ille-et-Vilaine (35) portant sur la présentation et la mise en œuvre du Plan de Reprise d'Activité (PRA) au sein des services opérationnels DZPAF, DIPJ et DDSP :

- ✓ Reprise progressive de l'activité opérationnelle et de soutien sans politique du chiffre
- ✓ Maintien de la position ASA « garde d'enfant(s) » pour les agents sans solution de garde
- ✓ Protection des agents vulnérables qui seront maintenus en ASA « confinement »

Cette instance, présidée par la Préfète, a été l'occasion pour les représentants USGP POLICE-FSMI FO d'être ENTENDUS par l'administration !

- Dotations individuelles de masques, visières, lunettes, lingettes, gels et gants
- L'aménagement des bureaux, locaux et des postes de travail garantissant le respect de la distanciation sociale (plexiglas de protection, signalétique...)
- Souplesse des plages horaires
- Mise en place du télétravail pour les agents vulnérables (6 postes)
- Ouverture de 3 salles de repos supplémentaires

Néanmoins certaines revendications restent à l'ordre du jour :

- ➔ Désinfection des services
- ➔ Aménagement des prises de services décalées au sein de certaines unités (BST)

Pour UNITE SGP POLICE-FSMI FO garantir la sécurité sanitaire des agents doit conditionner la reprise d'activité !

Vos conditions de travail et la protection de vos intérêts, la priorité de vos représentants !

Vos délégués PATS & CEA suivront avec attention la reprise d'activité dans l'intérêt des collègues !